



**CONCEVOIR  
ET METTRE EN ŒUVRE  
LA CONCERTATION DANS LES PLANS  
CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAUX**

Septembre 2015



Ce cahier pratique propose des points de repères, des questions clés, et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante du processus d'élaboration du **Plan Climat Energie Territorial**.

Sans recette miracle, ni stratégie standard, il vous guide pour construire collectivement au sein de l'équipe projet politique et technique une stratégie de concertation globale, puis par phase.

Il a été élaboré à l'issue de deux modules de sensibilisation à la concertation dans les PCET, à destination des élus et techniciens des collectivités et structures accompagnées par la Direction régionale Centre de l'ADEME et la Région Centre dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Rédigé par le prestataire accompagnant cette démarche, Missions Publiques ([www.missionspubliques.com](http://www.missionspubliques.com)), à partir des éléments de formation des modules de mars et juillet 2014, ce document s'est enrichi des apports et réactions des participants. Il est destiné à être périodiquement révisé.

Pour toute question relative à ce document, ses droits et sa diffusion, merci de vous adresser à la direction régionale Centre de l'ADEME ([pcet.centre@ademe.fr](mailto:pcet.centre@ademe.fr)).

# SOMMAIRE

Vous avez dit concertation ?.....	p 4
Elaborer une stratégie de concertation.....	p 8
<b>Etape 1</b>	
<b>POURQUOI ET SUR QUOI ?</b>	
Fixer les objectifs et les sujets de la concertation .....	p 9
<b>Etape 2</b>	
<b>QUI ?</b>	
Repérer et comprendre les acteurs (cartographie d'acteurs) .....	p 12
<b>Etape 3</b>	
<b>COMMENT ?</b>	
La question des modalités et des moyens .....	p 20
Fiches pratiques .....	p 24
<b>Fiche 1</b> : une installation propice à la prise de parole .....	p 25
<b>Fiche 2</b> : quelques conseils pour l'animation.....	p 26
<b>Fiche 3</b> : réaliser un diagnostic participatif .....	p 29
<b>Fiche 4</b> : construire une vision commune du futur souhaitable .....	p 31
<b>Fiche 5</b> : la mobilisation des citoyens et parties prenantes .....	p 33
<b>Fiche 6</b> : élaborer des propositions thématiques .....	p 37
<b>Fiche 7</b> : développer une argumentation contradictoire sur un sujet conflictuel .....	p 41
<b>Fiche 8</b> : comment combiner des séquences de production collective ?	
Exemple de programmes.....	p 43
<b>Etape 4</b>	
Focus sur les enjeux propres à chaque phase du PCET .....	p 47
Ressources complémentaires .....	p 50

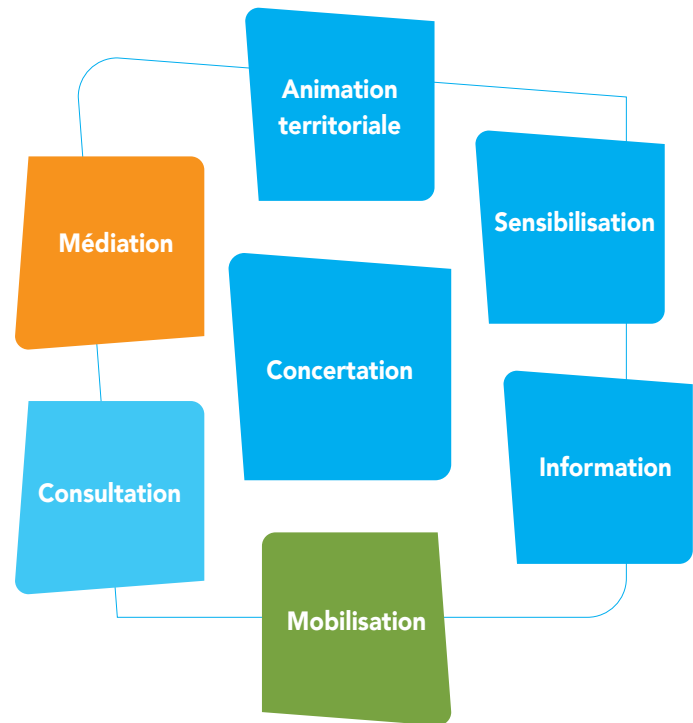
# VOUS AVEZ DIT CONCERTATION ?

Les Plans Climat Energie Territoriaux ont été rendus obligatoires par la loi Grenelle 2 pour les régions, départements, communes et communautés de communes de plus de 50 000 habitants. Par ailleurs, nombreux sont les territoires à s'engager volontairement dans des PCET.

La loi Grenelle 2 n'impose pas de concertation dans les PCET, mais une consultation (obligation de rendre public le PCET et de le mettre à jour tous les 5 ans).

Toutefois, l'enjeu de partage des enjeux climatiques avec les forces vives du territoire est fort, et la concertation peut être un levier puissant pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan climat énergie territorial qui soit un projet de territoire fédérateur.

Une clarification sémantique est la bienvenue pour se repérer dans les termes employés et travailler à la complémentarité des démarches engagées, de l'information à la concertation la plus poussée.



**“Quelle promesse fait-on à ceux qui participent en employant un mot plutôt qu’un autre ?”**

**Les termes employés ne sont pas neutres :** ils proposent des rôles différents aux acteurs, et donc exigent d’être utilisés à bon escient, en identifiant leurs complémentarités tout au long du cycle de vie d’un Plan Climat Energie Territorial.

# Ecouter et prendre en compte : concertation et consultation

## Concertation

La concertation permet d'ouvrir un débat sur une question ou un projet avec les personnes concernées. Le décideur s'engage à restituer aux participants les résultats de la concertation et la manière dont il a ou non tenu compte de leurs avis.

**La concertation est donc bien un processus de construction collective d'un projet avec les acteurs concernés : c'est un enrichissement du processus de décision, par l'implication des personnes concernées.**

Concertation, c'est être prêt à revisiter le contenu d'un projet, cela implique d'avoir envie de le mettre en discussion en profondeur, de permettre une confrontation et une explicitation des points de vue des acteurs. La concertation est alors pleinement réalisée lorsqu'elle permet la co-construction. C'est-à-dire que ceux qui sont habituellement vus comme les destinataires d'action engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions.

## Consultation

Moins ambitieuse et moins engageante que la concertation, la consultation est une demande d'avis du public concerné par une question ou un projet. L'engagement porte sur le recueil et l'écoute des points de vue, individuels (par exemple par enquête ou par sondage) ou collectifs (réunions publiques), sans engagement d'en tenir compte ni de rendre compte de comment ces avis impactent le projet. La consultation permet d'obtenir une photographie de l'état de l'opinion à un moment donné.

# Les étapes préalables à la concertation :

## information, sensibilisation, mobilisation

### Information

L'information est l'action de porter à connaissance des éléments à une population, sans lui demander son avis. L'information ne constitue pas en soi un processus participatif, mais elle est une composante stratégique dans la concertation :

- Pour permettre à chacun d'avoir accès à la même information de base : quelle information partager avec le grand public et les acteurs pour rendre lisible les enjeux climat / énergie? Comment la rendre accessible, compréhensible et nuancée ? Comment la contextualiser pour qu'elle ne soit pas seulement générique mais bien ciblée sur le territoire ? Comment exposer les partis pris de la collectivité dans le PCET ?
- Pour permettre à chacun de se tenir au courant de l'avancée du PCET, même dans les phases sans concertation.

### Sensibilisation

C'est une démarche plus active que l'information seule, qui vise à partager les enjeux, faire en sorte que chacun se sente concerné, et puisse comprendre en quoi ses pratiques et choix actuels ont une incidence sur la consommation d'énergie et sur les émissions de gaz à effets de serre, et puisse réfléchir à l'évolution de ses pratiques et aux conditions nécessaires à réunir. La sensibilisation peut emprunter de nombreuses formes (information, ateliers d'expérimentations, interventions culturelles), proches de l'éducation à l'environnement.

### Mobilisation

Mobiliser peut s'entendre au sens restrictif : faire venir les acteurs du territoire dans les réunions de concertation. L'enjeu de la mobilisation est plus largement de mobiliser les acteurs, de les mettre en mouvement, autour du PCET comme enjeu de territoire, pour en faire un outil partagé de lutte contre le changement climatique et d'adaptation du territoire.

## Ce qui doit prolonger la concertation : **l'animation territoriale**

### **Animation territoriale**

L'animation territoriale vise à inscrire un travail partenarial durable avec les acteurs clés d'un territoire sur une question donnée. Dans le cas des PCET, il s'agit par exemple de mettre en place des groupes de travail pérennes pour le suivi des actions (ex : autour de l'énergie, autour de la filière bois, etc.).

## Résoudre les conflits pour permettre la concertation : **le détour par la médiation**

### **Médiation**

C'est un processus de résolution de conflit, entre plusieurs parties en présence, avec l'intervention d'un tiers neutre pour dépasser le conflit en vue d'arriver à un accord.

# ELABORER UNE STRATEGIE DE CONCERTATION

Idéalement, c'est **dès la préfiguration du PCET** qu'il convient d'élaborer la stratégie de concertation, en se posant les bonnes questions, **au sein de l'équipe projet politique et technique** en charge de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial.

Cela permet alors de :

- Concevoir un processus de concertation intégré au processus d'élaboration du PCET : une seule et même gestion de projet pour une concertation utile.
- Prévoir une stratégie de concertation évolutive, en distinguant le processus global et des dispositifs et/ ou outils mobilisables phases par phases, à des échelles de temps et d'espace différentes, pour une concertation lisible et visible tout au long du PCET même si elle est discontinue
- Forger une culture commune de la concertation autour des enjeux climat énergie

**Pour cela nous vous proposons de procéder par étapes, en échangeant au sein de l'équipe projet (élus et techniciens concernés) autour des questions et enjeux développés dans ce cahier.**

## ETAPE 1

**Pourquoi et sur quoi ? Fixer les objectifs et les sujets de la concertation**

## ETAPE 2

**Qui ? Repérer et comprendre les acteurs à mobiliser**

## ETAPE 3

**Comment ? Prendre en compte les ressources et contraintes qui sont les vôtres pour déployer les méthodes et outils adaptés**

## ETAPE 4

**Focus sur les enjeux propres à chaque phase de l'élaboration du PCET**



## ETAPE 1

## Pourquoi et sur quoi ?

### Fixer les objectifs et les sujets de la concertation

La concertation est un exercice démocratique qui peut et doit être utile au Plan Climat Energie Territorial. Elle peut permettre de :

- **Transformer un exercice formel en un réel projet de territoire**, partagé avec les habitants et les acteurs socio-économiques.
- **Considérer le changement climatique et les contraintes énergétiques comme une opportunité** de revoir nos pratiques et notre organisation territoriale, et non pas uniquement comme une menace.
- **Mieux connaître toutes les initiatives déjà existantes sur le territoire** qui concourent aux objectifs du PCET.

Concrètement, dans chaque phase du PCET, la concertation permet, par exemple :

- **Diagnostic** : faire un diagnostic enrichi des expertises d'usage et des connaissances des acteurs du territoire et des habitants, débattre et dépasser les sujets clivants.
- **Elaboration du plan d'action** : identifier des marges de manœuvre mais aussi des résistances au sein du territoire, prioriser les actions à fort effet levier, faire comprendre le plan d'action et y faire adhérer les acteurs.
- **Mise en œuvre du plan d'action** : continuer à inclure des nouveaux acteurs pour la réalisation du plan d'action, mobiliser le grand public par des actions que les citoyens peuvent porter (collectivement et individuellement), favoriser l'émergence de nouvelles propositions.
- **Evaluation du PCET** : anticiper l'évaluation et l'ajustement par des temps d'échange et de bilan réguliers.



## 2 Identifier les sujets possibles pour la concertation

Le choix des sujets mis en concertation dans les différentes phases est un choix politique et technique. Il doit être réalisé en mettant en regard ce que la concertation peut apporter substantiellement à l'élaboration du PCET et la volonté et/ou la capacité réelle de tenir compte des résultats de la concertation. Voici une illustration sur quelques phases du PCET.

	Sujets possibles (liste non exhaustive)	A mettre en concertation pour...	A ne pas mettre en concertation si...
<b>DIAGNOSTIC</b>	<p>La perception des enjeux spécifiques du territoire en matière de consommation d'énergie</p> <p>La perception des enjeux spécifiques du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre</p> <p>La perception des vulnérabilités (et des facteurs de résilience) du territoire</p> <p>Le repérage des initiatives existantes sur le territoire en matière d'actions Energie / Climat</p>	<p>Confronter la vision des acteurs du territoire et les données chiffrées pour un diagnostic enrichi et partagé</p> <p>Elargir la vision, faire remonter d'autres indicateurs "sensibles" ou propres à une catégorie d'acteurs</p>	<p>Le diagnostic technique est déjà terminé et n'est plus modifiable.</p>
<b>CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS</b>	<p><b>Entrée thématique</b> Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilité</li> <li>- Déchets</li> <li>- Logement / Bâtiments</li> <li>- Energie (production, gestion et consommation)</li> <li>- Consommation et production locale</li> <li>- Urbanisme et aménagement</li> <li>- Economie locale</li> <li>- Agriculture et sylviculture</li> <li>- Tourisme</li> </ul> <p><i>(il est nécessaire de définir une question, une problématique, en plus de la thématique. Par ex : "mobilité : quelles actions collectives et individuelles encourager pour une mobilité moins consommatrice d'énergie et moins émettrice de CO<sup>2</sup> ?")</i></p>	<p>Enclencher une dynamique collective sur cette thématique</p> <p>Positionner la structure porteuse comme pilote ou animateur sur cette thématique ou identifier les structures pilotes en situation d'animer une réflexion</p> <p>Identifier et positionner des acteurs comme pilote ou partenaire sur certaines actions</p> <p>Identifier ou consolider des leviers d'action</p> <p>Identifier et anticiper des freins</p> <p>Engager immédiatement des actions gagnant-gagnant (consensus)</p>	<p>Cette thématique est très conflictuelle au sein de la structure porteuse ou avec certains acteurs (opter pour la médiation).</p> <p>Cette thématique est sous contrainte forte ou n'est pas de la compétence de la structure porteuse ou des acteurs du territoire</p>
<b>MISE EN ŒUVRE</b>	<p>Possibilité de poursuivre la concertation thématique ou générique...</p>	<p>Continuer à élargir le cercle des acteurs contributeurs</p>	

## ETAPE 2

Qui ?

Repérer et comprendre les acteurs  
(la cartographie d'acteurs)

## 3 Repérer les acteurs

**Quels sont les acteurs du territoire qui sont concernés ou impactés par le PCET ?**

Avant de réfléchir à comment les associer, il est intéressant de tenter d'en **dresser la liste la plus complète possible** - y compris pour décider de manière assumée de ne pas tous les mobiliser activement dans la concertation.

Liste générique des acteurs	Déclinaison sur votre territoire
<b>Parties prenantes politico-administratives</b>	
Les élus et services de la collectivité porteuse du PCET	
Les collectivités partenaires du PCET et collectivités infra	
L'Etat et ses services déconcentrés	
...	
<b>Parties prenantes institutionnelles</b>	
Les Agences Locales de l'Énergie présentes sur le territoire	
L'ADEME et sa direction régionale	
Les agences de la surveillance de la qualité de l'air	
Les Espaces Info Énergie	

[...]

## 3- Repérer les acteurs

Les CAUE (Conseils d'Architecture, Urbanisme et Environnement)	
Les bailleurs sociaux	
Les agences d'urbanisme	
Les établissements fonciers	
Les Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL)	
....	
<b>Parties prenantes "rassembleuses"</b>	
Les chambres consulaires	
Les syndicats professionnels	
Les syndicats patronaux et de salariés	
Les unions de commerçants	
....	
<b>Parties prenantes socio-économiques</b>	
Les délégations ou service de l'eau, de l'énergie, des déchets	
EDF / GDF	
Les promoteurs immobiliers	
Les entreprises de BTP	
Les architectes	
Les urbanistes	
Les banques	
Les entreprises liées aux transports (SNCF, réseaux de transport public, etc.)	
Les agriculteurs	
Les médias et la presse locale	
Les gestionnaires du patrimoine, des lieux dédiés à la culture, au sport, aux loisirs	

[...]

## 3- Repérer les acteurs

Toutes les entreprises implantées sur le territoire	
Les artisans	
Les commerçants	
...	
<b>Parties prenantes de la société civile</b>	
Les habitants	
Les associations de citoyens, conseils de quartier	
Les associations de protection de l'environnement	
Les associations de consommateurs, les associations familiales	
Les associations à vocation sociale	
Les acteurs de l'économie sociale et solidaire	
Les associations culturelles, etc.	
Les enfants et la jeunesse en général	
.....	

*Les cartographies d'acteurs peuvent prendre bien d'autres formes graphiques.*

Nous vous présentons à la page suivante  
la "rosace des acteurs"  
réalisée par le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine.

## Identification des Acteurs mobilisables sur le climat en Indre et Loire (21/07/2013)

Diversité des axes d'un plan climat mais  
Priorité donnée aux questions d'énergie  
dans le bâti et de réductions des GES.

Thématiques secondaires : mobilité,  
alimentation, social

#### Des partenaires potentiels

Associatifs, institutionnels ou élus locaux  
Acteurs du climats  
Animateur de territoire ou de réseaux  
professionnels  
Animateur d'une thématique secondaire du  
PCET

#### Echelle d'intervention sur le territoire

Communale  
Intercommunale : soit à l'échelle d'un EPCI,  
d'un canton ou d'un Bassin de vie ou de projet  
infra départemental  
Départementale  
Régionale  
frg

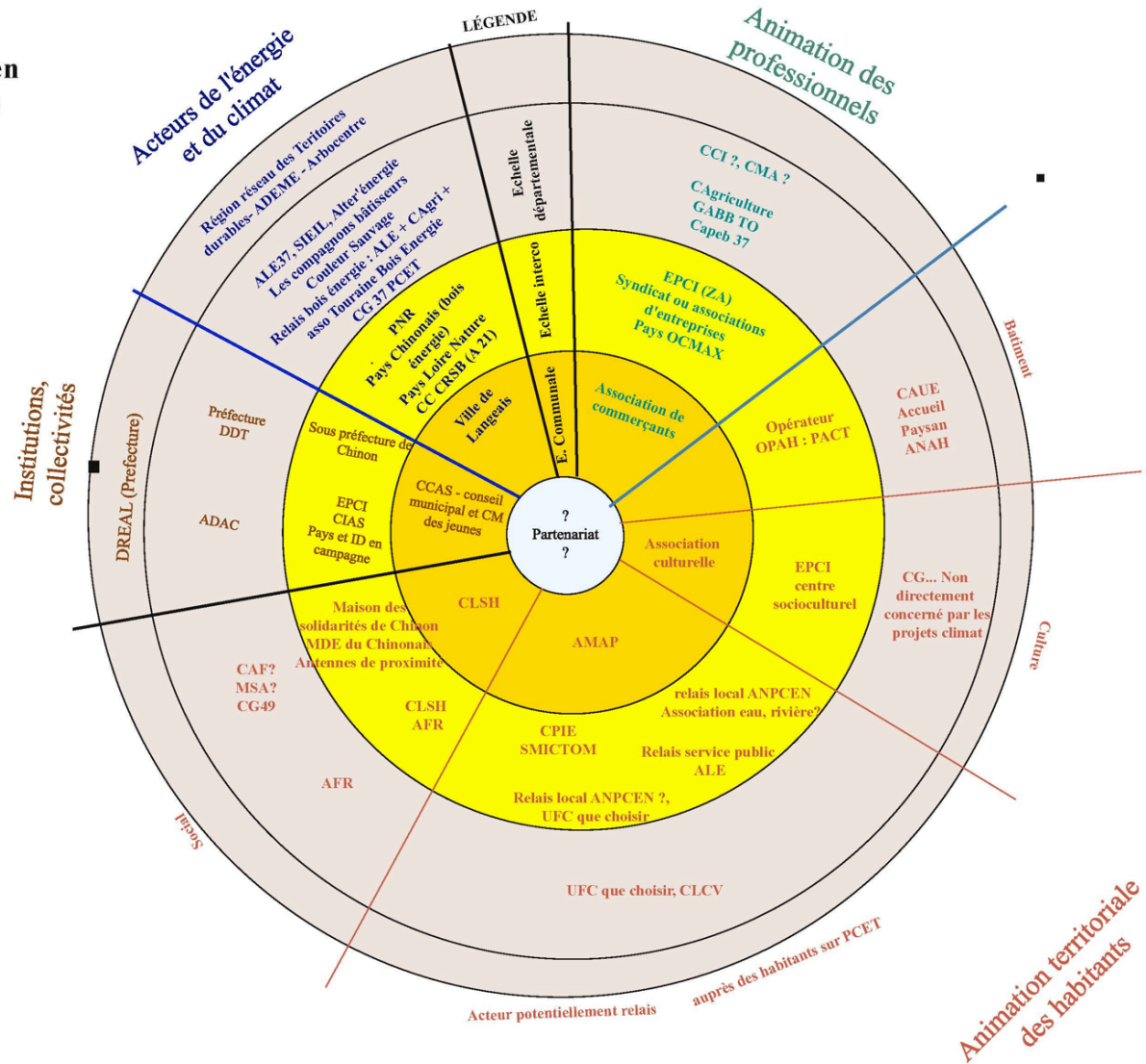
#### Des publics cibles des politiques Intercommunales

Les habitants  
Les entreprises  
Les élus

#### Role de l'acteur dans la politique climat du territoire

Sensibilisation  
Mobilisation  
Formation  
Accompagnement technique  
Accompagnement financier  
Evaluation après travaux

le positionnement de l'acteur et la définition de  
ses outils fait l'objet d'une fiche par public



## Déclinaison du PCET du PNR à l'échelle des EPCI

RETOUR  
SOM MAIRE

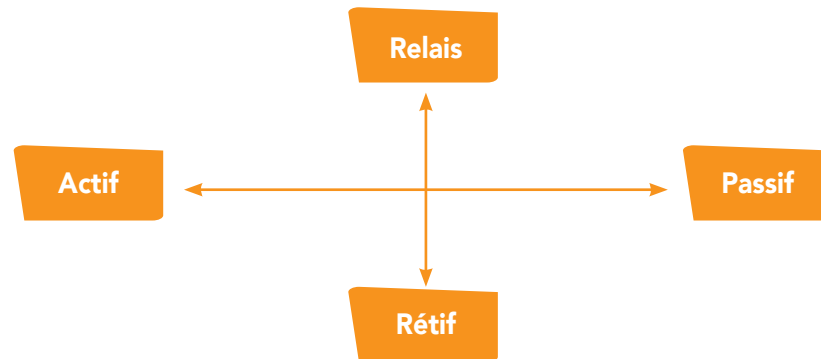
## 4 Comprendre les acteurs

Tous les acteurs du territoire n'ont pas les mêmes connaissances et perceptions des enjeux climatiques. Certains peuvent être déjà très mobilisés et d'autres beaucoup moins. Certains acteurs peuvent se demander ce que le Plan Climat Energie Territorial peut leur apporter – comme opportunité d'action ou comme contrainte supplémentaire.

**Il est important de comprendre les positions initiales des principaux acteurs** selon vous, sans chercher l'exhaustivité, **pour anticiper la meilleure manière de les mobiliser et de leur donner un rôle actif et intéressant dans la concertation sur le PCET.**

	Niveau de sensibilisation actuel aux problématiques climatiques (fort/ moyen/ faible)	Expérience de travail avec la collectivité locale concernée (fort/ moyen/ faible) (positive/ neutre/ négative)	Ses attentes par rapport au PCET et à la concertation sur le PCET (quels risques y voit-il ? quelles opportunités y voit-il ?)	Thème(s) du PCET sur lequel il est souhaitable de travailler avec cet acteur
Acteur 1				
Acteur 2				
...				

A partir de cette analyse, dont il faut assumer le caractère partiel ou subjectif, il est possible de réaliser **une cartographie schématique de la position des différents acteurs**, sur des axes simples, par rapport au PCET.





## 5 Proposer des rôles distincts dans la concertation aux différents acteurs clés

Suivant les acteurs, des formes de participation variées à la concertation pourront être proposées, allant d'une information de qualité à une co-construction des actions, voire à une place active dans la gouvernance du PCET.

	Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	...
Information	X			
Sensibilisation				
Consultation (recueil des attentes et des contraintes)			X	
Co-construction du diagnostic / du plan d'action				
Mobilisation sur le long terme, pour contribuer à la mise en œuvre des actions (en précisant ou non un thème)		X		
Mobilisation sur le long terme, pour contribuer au suivi et à la gouvernance du PCET				

## 6 S'appuyer sur les "ressources participatives" déjà existantes

Tout n'est pas à réinventer à chaque expérience de concertation ! A vous de **repérer les instances de consultation ou de concertation existantes**, et de voir comment leur donner un rôle dans la stratégie de concertation du PCET.

**Sur notre territoire, les instances existantes de concertation sont :**

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**Nous envisageons de travailler avec elles de la manière suivante :**

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

Les instances de concertation (ex : conseils de développements, conseils de quartier) peuvent être associées de plusieurs manières à la concertation.

**Par exemple :**

- En en faisant le lieu central de concertation des acteurs et des citoyens du territoire

- En les associant à l'élaboration de la stratégie de concertation et en les impliquant dans la mobilisation des acteurs
- En les rendant garants de la concertation



## ETAPE 3

# Comment ?

## La question des modalités et des moyens

### 1 Identifier les contraintes et les ressources

Les dimensions à prendre en compte	Votre situation
<p><b>Contraintes/ ressources humaines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Temps équivalent temps plein disponible pour la concertation dans l'équipe projet PCET</li> <li>■ Appui possible en interne (chargés de mission ayant une compétence ou expérience "participation", par exemple)</li> </ul>	
<p><b>Contraintes/ ressources financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Budget disponible pour la concertation (appel ou non à une AMO, location de salles, collation, campagne de communication, etc.)</li> <li>■ Moyens mobilisables en interne</li> </ul>	
<p><b>Contraintes / ressources techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Méthodes de mobilisation déjà employées avec succès sur le territoire</li> <li>■ Méthodes de concertation déjà employées avec succès sur le territoire</li> <li>■ Groupes de travail existants et mobilisables</li> </ul>	
<p><b>Contraintes / ressources politiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sujets jugés prioritaires</li> <li>■ Sujets jugés non négociables</li> <li>■ Dynamique politique au sein de la structure porteuse du PCET et dans les collectivités infra (plus ou moins favorable au PCET, et à la concertation)</li> </ul>	
<p><b>Contraintes / opportunités de calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Principales échéances politiques (ex : COPIL, délibération)</li> <li>■ Principales échéances techniques</li> <li>■ Manifestations pouvant mobiliser autour du climat</li> <li>■ Moments propices à la concertation (phase par phase)</li> </ul>	



### 3 Elaborer un chronogramme de la concertation

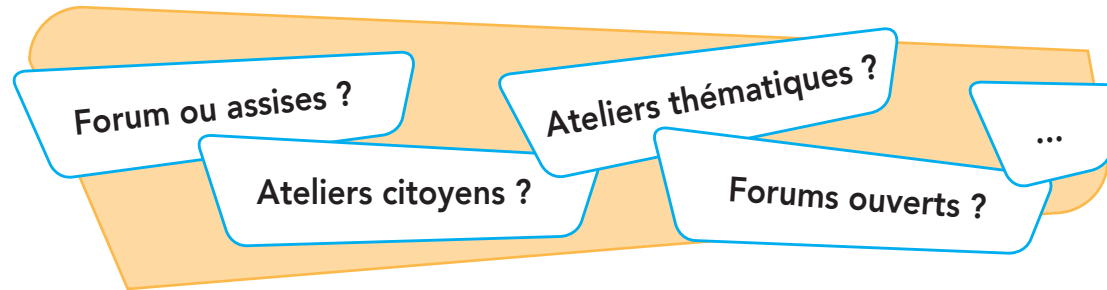
Le chronogramme doit montrer clairement **l'articulation** entre moments de travail technique, de concertation et moments de validation, ainsi que moment d'animation du territoire.

Le chronogramme peut prendre plusieurs formes, notamment de diagramme de Gantt.

La forme ci-dessous est purement indicative.

		Echéances validation (COFIL, délibération, etc.)	Echéances techniques (diagnostic, etc...)	Echéances : animation du territoire / sensibilisation	Echéances concertation
M1	Préfigurer		Travail interne		
M2					
M3		COFIL			
M4	Diagnostiquer et mobiliser		Préparation ateliers		Forum lancement
M5					Mobilisation
M6			Analyse		Ateliers
M7		COFIL	Rédaction diag		Retour sur la prise en compte de la concertation dans le diagnostic
M8	Construire	COFIL	Préparation des ateliers	Semaine culture	Ateliers thématiques
M9					
M10				Semaine DD	
M11			Analyse		
M12		COFIL	Rédaction plan d'action		Retour sur la prise en compte de la concertation dans le plan d'actions
M13	Mettre en œuvre			Fête du climat	
M14		COFIL			
M15			Animation territoriale (groupes de travail)		
M16					
M17					Groupes de travail acteurs

## 4 Choisir ses méthodes de concertation et ses outils d'animation



Les outils ou méthodes de concertation, doivent être choisis, en fonction des acteurs et des objectifs, du temps dédié à la concertation ainsi que des ressources disponibles (humaines, financières).

*Pour en savoir plus, des fiches pratiques (pages 23 à 42)  
et des lectures complémentaires (page 46)*



# FICHES PRATIQUES

**Nous vous présentons quelques fiches outils, issues de la mise en situation du 2 juillet 2014.**

Pour un inventaire plus exhaustif de méthodes, vous pouvez vous reporter à la bibliographie.

- 1 Une installation propice à la prise de parole
- 2 Quelques conseils pour l'animation
- 3 Réaliser un diagnostic participatif
- 4 Construire une vision commune du futur souhaitable
- 5 Mobiliser les citoyens et les parties prenantes
- 6 Elaborer des propositions thématiques
- 7 Développer une argumentation contradictoire sur un sujet conflictuel
- 8 Comment combiner des séquences de production collective ?  
Exemple de programmes



# UNE INSTALLATION PROPICE A LA PRISE DE PAROLE

## Pourquoi ?

La disposition de la salle influe fortement sur la dynamique d'échanges et le déroulement de la réunion.

Une disposition "estrade / salle" conditionne le caractère bilatéral des échanges (les décideurs / les autres) et non pas multilatéral. Cela prédispose à des prises de parole individuelles principalement et à des interpellations, ou de l'écoute passive, plutôt qu'à des réactions plus collectives et à des prises de parole mieux réparties entre les participants.

**Nous vous proposons ici :**

**(1) une organisation de la salle "estrade/ salle" mais avec une animation plus mobile**

**(2) une organisation de la salle en ilots (format dit cabaret)**

L'installation en ilots peut constituer un pré-requis pour la mise en œuvre de séquences de production collective (diagnostic, projection, ateliers de propositions, etc.)

D'autres formats d'installation peuvent être envisagés : disposition des tables en U ou en cercle. Ils sont à privilégier à une installation estrade/ salle, mais ont pour défaut de rester très statiques.

## Quand ?



En amont de la réunion

## Comment ?

Pour une organisation de la salle classique mais avec une animation plus mobile :



**(1) Atténuer la distance et la séparation entre scène et salle**

- Ne plus avoir d'estrade, rapprocher les intervenants de la salle.
- Être positionné au milieu et non plus devant.

Pour une organisation de la salle en ilots (format dit cabaret)



**(2) Faciliter les échanges des participants**

- Installer les personnes en sous-groupes de 5 ou 6 personnes.
- Avoir des tables pour matérialiser ces sous-groupes et permettre l'échange et une production collective.
- Eventuellement, mettre en œuvre un tirage au sort à l'entrée pour assigner les personnes à une table.

## Rôle et posture de l'animateur

- Être accueillant envers les participants
- Bien veiller à se présenter
- Inviter les participants à s'installer rapidement pour un démarrage rapide de la réunion

## QUELQUES CONSEILS POUR L'ANIMATION

### Qui assure l'animation ?

L'animation des réunions de concertation peut être assurée par un prestataire extérieur. L'animation est également parfois internalisée et assurée soit par un chargé de mission de la collectivité soit par l'élu en charge du PCET, soit par les deux.

Il est important que la répartition des moments d'animation puisse avoir été décidée en amont de la réunion.

### Pourquoi ? A quoi sert l'animation dans une réunion de concertation ?

L'animateur joue un rôle central pour permettre à la réunion de se dérouler dans des bonnes conditions, afin que l'information soit bien partagée et que les participants puissent faire part de leurs questions et commentaires de manière sereine, pluraliste et constructive, y compris dans l'expression de désaccords.

### Dans cet objectif l'animation doit :

- Aider les participants à échanger, entre eux et avec les intervenants, dans les moments dédiés à l'échange
- Veiller au respect du temps
- Veiller à la circulation de la parole, sans être trop directif, mais en s'assurant que chacun puisse s'exprimer

sans monopoliser tout le temps, éviter les discussions bilatérales qui ne s'adressent pas à tout le groupe. Exemples d'interventions :

*"Je vous rappelle que nous n'avons que 20 minutes, vous pourrez poursuivre cette discussion autour d'un verre à la fin..."*

*"Je pense que nous avons compris ce que vous vouliez dire. Quelqu'un veut-il réagir ou ajouter quelque chose ?"*

- **Permettre l'expression de tous.** Le but n'est pas de mettre tout le monde d'accord, mais de permettre à chacun de s'exprimer.
- **Relancer les intervenants ou participants** si besoin, pour les aider à clarifier leurs idées, les inciter à reformuler au mieux, au profit de l'ensemble des participants.
- **Recadrer les participants** : lorsque la conversation s'écarte trop du sujet ou s'attarde sur un point de détail. Exemple d'interventions :

*"Ce que vous nous dites est très intéressant, et ceux qui le souhaitent pourront en rediscuter après, mais je vous rappelle que nous travaillons sur..."*

- **Dépasser les propos trop marqués ou récurrents** : si un participant exprime avec force une opinion marquée à plusieurs reprises, n'hésitez pas à inviter les autres participants à s'exprimer sur ce sujet, ou justement sur un autre sujet. Exemples d'interventions :

*"Merci d'avoir partagé avec le groupe votre opinion personnelle sur [...]. Peut-être d'autres personnes ici ont un point de vue différent sur ce sujet, qui mériterait d'être évoqué ici ?"*

*"Merci d'avoir partagé avec le groupe votre opinion personnelle sur [...]. Il nous reste 25 minutes et il y a encore beaucoup de sujets à aborder..."*

*"Je vous propose que nous puissions continuer à en discuter à la fin de la réunion"*

## Des règles du jeu partagées

Il est important que les participants comprennent les objectifs et règles du jeu de la réunion de concertation (programme, temps de présentation, temps participatif, recherche de paroles collectives plutôt que de paroles individuelles).

De même, pour les échanges, des règles d'écoute et de respect des opinions sont nécessaires à expliquer aux participants. Elles peuvent être affichées ou distribuées aux participants.

Elles peuvent même se co-construire avec eux dans le cas de démarches de concertation longues.

### Exemple de règles

(ici celles utilisées pour la Journée citoyen du Débat National de la Transition Énergétique, 25 mai 2013)

## 12 RÈGLES DU JEU

### POUR BIEN DIALOGUER ENSEMBLE

#### Règle n°1

Écoutez chacun avec attention, sans l'interrompre  
(Si besoin utiliser un "bâton de parole"... un crayon bic fera l'affaire)

#### Règle n°2

Respectez chacun, quelle que soit son opinion, pour être respecté en retour

#### Règle n°3

Faites des interventions courtes pour permettre à chacun de s'exprimer

#### Règle n°4

Si la discussion va trop vite, notez vos idées pour en garder la mémoire

#### Règle n°5

Le but des échanges n'est pas de convaincre les autres participants mais de témoigner de votre expérience, votre façon de voir les choses, votre connaissance, votre sensibilité sur les sujets

#### Règle n°6

Soyez actif : discutez, échangez, débattiez, questionnez

#### Règle n°7

Utilisez les opinions et expériences des autres pour mieux forger votre point de vue : laissez-vous "enrichir"...

#### Règle n°8

Restez concentré sur les thèmes de chaque séquence : demandez aux facilitateurs d'écrire sur la table les 3 ou 4 mots clefs importants de chaque séquence

#### Règle n°9

Faites une pause si vous en ressentez le besoin

#### Règle n°10

Le facilitateur est là pour veiller à ce que chacun parle... et s'écoute : faites appel à lui si vous ressentez une difficulté

#### Règle n°11

Le facilitateur n'est pas là pour débattre, il est neutre, il ne sait rien sur le contenu

#### Règle n°12

Le facilitateur vous aide à rester dans le tempo, il est le maître du temps et vous signale tel un sablier le temps qu'il vous reste.

## Quelques "astuces" simples pour soutenir l'animation

### Comment aider les participants à se mélanger ?

- Par tirage au sort : à son arrivée, chaque participant tire au sort un numéro de table.
- En invitant chaque participant à s'asseoir auprès de personnes qu'il ne connaît pas encore.

### Comment éviter que certains participants monopolisent la parole aux tables ?

- En proposant aux participants un tour de parole (prise de parole les uns après les autres) et un temps égal de parole (par exemple, une minute par personne, sans être interrompu).
- En demandant aux participants de changer de table entre chaque séquence de travail en groupe

### Comment aider le groupe à désigner un rapporteur ?

- En disposant un post-it coloré sur le dossier d'une chaise par sous-groupe.  
Le participant qui s'installe à cette chaise est automatiquement désigné comme rapporteur.

# REALISER UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

## Pourquoi ?

### Pour nourrir le diagnostic initial du PCET :

- Confronter la vision des acteurs du territoire et les données chiffrées pour un diagnostic enrichi et partagé
- Elargir la vision, faire remonter d'autres indicateurs "sensibles" ou propres à une catégorie d'acteurs

## Sur quoi ?

Par exemple :

- La perception des enjeux<sup>1</sup> spécifiques du territoire et des acteurs en matière de consommation d'énergie
- La perception des enjeux spécifiques du territoire et des acteurs en matière d'émission de gaz à effet de serre
- La perception des vulnérabilités (et des facteurs de résilience) du territoire
- Le repérage des initiatives existantes sur le territoire en matière d'actions Energie / Climat

## Quand ?

En phase "diagnostic"

<sup>1</sup>Un enjeu est une valeur matérielle ou morale que l'on peut gagner ou perdre dans une situation. Les enjeux climat spécifiques au territoire sont les thématiques ou situations du territoire pouvant être spécifiquement affectés (positivement ou négativement) par le changement climatique et les problématiques énergétiques, et donc sur lesquelles le PCET doit agir.


## Comment ?

En y consacrant au moins une réunion de 3 heures.

Sans forcément présenter avant le diagnostic technique, bien au contraire ! Il pourra être présenté, ensuite, en complément, et discuté.

Plusieurs consignes de travail sont possibles, nous vous en proposons ici deux différentes.

### UN DIAGNOSTIC FORCES/FAIBLESSES/MENACES/ OPPORTUNITES

 45 à 60 minutes  
(pour le temps participatif)

#### Nombre de participants :

sans limite de nombre,  
répartition en sous-groupes

#### Outils nécessaires :

un support A3 par table

L'animateur invite chaque sous-groupe à réfléchir et échanger pendant au moins 20 minutes aux forces / faiblesses/ menaces et opportunités du territoire.

#### Exemple de consigne :

"le territoire X et les enjeux climatiques, forces/ faiblesses/menaces / opportunités".

[...]

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur chargé de prendre en note la discussion du groupe sur le support dédié (cf. schéma ci-dessous) puis de la restituer au groupe entier.

Forces	Faiblesses
Menaces	Opportunités

Chaque participant prend la parole à tour de rôle au sein du groupe pour faire part de ses opinions.

Au bout de vingt minutes, une restitution est organisée : chaque rapporteur rend compte oralement en 3 minutes maximum des principaux points évoqués dans son groupe.

## Rôle et posture de l'animateur

- Veiller à la clarté des consignes (en groupe entier, puis en circulant auprès des sous-groupes)
- Veiller au respect du temps (pour la production collective, puis pour la restitution des rapporteurs)
- Réaliser une synthèse orale de ce qui a été rapporté, en insistant sur les points convergents et les points divergents

## Variantes dans les consignes : exemples

**“Agir sur le climat aujourd’hui dans la Région : ce qui fonctionne/ ce qui ne fonctionne pas/ signaux faibles intéressants/ signaux faibles inquiétants”**

Schéma du support de travail	
Ce qui fonctionne	Ce qui ne fonctionne pas
Signaux faibles intéressants	Signaux faibles inquiétants

*Nota Bene : il est tout à fait possible de faire travailler une partie des sous-groupes sur une consigne et une autre partie des sous-groupes sur une autre consigne.*

## Variante dans la restitution

Si les sous-groupes sont trop nombreux, l’animateur peut tirer au sort 5 tables pour la restitution.

**Et après ?  
Comment continuer  
la concertation...**

- En priorisant les enjeux perçus
- En recensant les initiatives du territoire
- En présentant l’état d’avancement du diagnostic technique et en commentant les points de convergence, de divergence, les idées ou sujets nouveaux.

## CONSTRUIRE UNE VISION COMMUNE DU FUTUR SOUHAITABLE

### Pourquoi ?

**Pour construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCET en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de transition énergétique.**

**Pour identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.**

**Pour raisonner de manière décloisonnée et transversale en imaginant le quotidien de demain.**

### Sur quoi ?

Soit un exercice de projection générique. Exemple :

“Nous sommes en 2030. La Région Centre a réussi à atteindre ses objectifs de réduction d'émission de GES et de transition énergétique. En quoi les manières de travailler, d'habiter, de se déplacer, de consommer, ont-elles évoluées ? Racontez-nous...”

Soit un exercice de projection thématique :

“Nous sommes en 2030. La Région Centre a réussi à atteindre ses objectifs de réduction d'émission de GES et de transition énergétique. Quels sont les emplois régionaux associés à ce nouveau paysage énergétique ?”

### Quand ?

En phase “diagnostic” ou “élaboration du plan d'actions”

### Comment ?

En y consacrant au moins une réunion de 3 heures, dont 1 heure consacrée à cet exercice.



### NOTRE TERRITOIRE EN 2030



45 à 60 minutes  
(pour le temps participatif)

#### Nombre de participants :

sans limite de nombre,  
répartition en sous-groupes

#### Outils nécessaires :

un support vierge par table

L'animateur invite les participants à s'imaginer en 2030. Pour cela, il débute un récit, qu'ils vont compléter en sous-groupe : “Nous sommes en 2030. Notre territoire a réussi à atteindre les objectifs fixés par le PCET en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de transition énergétique. Pour cela, les modes de production et de consommation ont beaucoup évolué entre 2014 et 2030. Racontez-nous comment nous vivons en 2030 : à quoi ressemble la vie quotidienne ? Comment nous déplaçons-nous ? Comment nous logeons-nous ? Comment travaillons-nous ? A quoi ressemblent villes et campagnes ? Comment consommons-nous ? Qu'est-ce qui a fait qu'on en est arrivé là ?”

[...]

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur chargé de prendre en note la discussion du groupe sur le support dédié.

Au bout de vingt-cinq à trente minutes, une restitution est organisée : chaque rapporteur rend compte oralement en 3 minutes maximum des principaux points évoqués dans son groupe.

## Rôle et posture de l'animateur

- Stimuler la créativité des participants : par un ton décalé, en projetant des illustrations de villes utopiques (ou apocalyptiques)
- Veiller à la clarté des consignes (en groupe entier, puis en circulant auprès des sous-groupes)
- Veiller au respect du temps (pour la production collective, puis pour la restitution des rapporteurs)
- Réaliser une synthèse orale de ce qui a été rapporté, en insistant sur les points convergents et les points divergents.

## Idées pour stimuler la créativité des participants

Pour aider les participants à imaginer un futur réellement différent du présent :

- Leur proposer d'écrire un récit avec des personnages fictifs (Laure, 20 ans, étudiante, vivant en péri-urbain, Salem, 50 ans, informaticien, vivant en ville ; Monique, 42 ans agricultrice, mère de 3 enfants)
- Leur proposer de "raconter" le futur en images : dessins, photocollage, etc.
- Demander à la moitié des groupes d'imaginer un futur souhaitable et à l'autre moitié un futur cauchemardesque.

### Et après ? Comment continuer la concertation...

- En mettant à jour les valeurs partagées autour du futur souhaitable
- En creusant ce qui fait débat
- Une fois les principes communs identifiés, en travaillant un plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre.



## Pourquoi ?

**Faire de l'action "climat-énergie" une cause commune !**

- **faire venir** : il s'agit de donner envie à des personnes non spécialistes, et non militantes (mais aussi à celles-ci !) de s'intéresser à un événement sur le climat ou de prendre part à une démarche de concertation (une ou plusieurs réunions d'échanges).
- **faire rester** : d'abord dans la réunion (que les gens n'aient pas envie de se sauver !), et dans une démarche de long terme. Cela nécessite de donner des gages de l'utilité de la démarche, de l'intérêt d'y participer : montrer les effets (potentiels ou avérés) de la participation sur un projet, garder le lien (par des comptes rendus, des rendez-vous réguliers), y compris dans les moments creux de la concertation (le temps de l'instruction politique ou technique). Et de proposer des méthodes de travail suffisamment interactives, vivantes et donnant à chacun un rôle intéressant et reconnu.
- **mettre en mouvement** : faire des participants non pas des spectateurs mais des contributeurs au changement, des acteurs, des porteurs d'initiative.

## Quand ?

Au lancement de la démarche de PCET et tout au long de celle-ci.

## Quelles conditions de réussite ?

**Des messages clairs, simples et mobilisateurs**

Participer à des réunions sur le climat ne va pas de soi : les citoyens peuvent se sentir éloignés de ce sujet, incompetents pour y prendre part, ou tout simplement ne pas avoir conscience des enjeux liés au changement climatique et ses incidences sur leur quotidien.

Une des clés est de trouver le bon message, dans un langage clair et concret, simple et attractif.

Il n'y a aucune message idéal, toutefois les citoyens et acteurs seront davantage réceptifs si :

- le message donne des clés pour agir ou de l'optimisme, plutôt qu'être moralisateur ou fataliste
- le message donne du sens à l'action pour le climat : l'enjeu est de construire un nouveau modèle de développement pour le territoire pour mieux résister aux enjeux climatiques et aux enjeux énergétiques. C'est une vision du territoire de demain, qui est à construire, davantage qu'un programme d'actions "techniques".
- le message s'appuie sur la situation actuelle du territoire (profil climat) et les risques à venir, pas uniquement sur les enjeux globaux du changement climatique.

[...]

### Une mobilisation ciblée


Tous les citoyens et tous les acteurs du territoire ne seront pas sensibles aux mêmes messages.

Plusieurs angles sont possibles :


- partir du quotidien des habitants : se déplacer, habiter, utiliser de l'énergie, consommer...
- partir des risques locaux principaux : changement du climat (risque inondation, sécheresse, évolution de la biodiversité locale, précarité énergétique...)
- partir des gains au changement : réaliser des économies, développer une activité économique nouvelle (nouvelles filières), etc.
- partir des solutions qui fonctionnent
- évoquer la contribution à une problématique planétaire
- mettre en avant la transition déjà en marche sur le territoire : faire connaître les initiatives existantes, les ressources locales (ALEC, Espace Info Energie, etc.)

## Comment ?

### Présentation de quelques modalités de mobilisation

 <b>OUTILS</b>	<b>INTÉRÊTS</b>	<b>LIMITES</b>
<b>Communication grand public via les médias locaux, via les moyens de communication de la collectivité locale (site internet, magazine), affiches, flyer.</b>	Maitrise et expertise en interne : c'est un savoir-faire "classique" des services Communication	Impact aléatoire, caractère impersonnel
<b>Mobilisation in situ, notamment pendant des événements du territoire</b> <i>Exemples :</i> tenir un stand pendant la Fête des associations, aller à la rencontre des habitants sur les marchés ou devant les supermarchés, dans les gares et les parkings. Cela peut se faire par un quizz, un questionnaire ou simplement en remettant une invitation pour une réunion	Echange direct et personnel, donc davantage incitatif Aller vers plutôt que faire venir	Nécessite du temps (donc des moyens humains) et force de conviction (travail d'un argumentaire au préalable)

[...]

 <b>OUTILS</b>	<b>INTÉRÊTS</b>	<b>LIMITES</b>
<p><b>Aller chercher la parole, les expériences par des questionnaires et appels à contribution</b></p> <p><b>Exemples :</b> appel à contribution sur le site de l'EPCI, questionnaire court administré en face à face dans l'espace public, étude sociologique</p>	<p>Reconnaissance d'un rôle d'acteur, effet heuristique de la mobilisation (production de connaissances nouvelles)</p>	<p>Exigence de temps (concevoir et traiter les paroles recueillies via une contribution, une étude...)</p>
<p><b>Mobilisation via les relais</b></p> <p><b>Exemples :</b> rencontre avec des centres sociaux pour les inciter à relayer vers les usagers l'invitation à une réunion sur le climat ; réunion avec une commune pour l'inciter à monter une soirée "se déplacer autrement"</p>	<p>Effet démultiplicateur, reconnaissance des relais</p>	<p>Conviction nécessaire des relais, capacité de mobilisation aléatoire</p>
<p><b>Tirage au sort</b></p> <p><b>Exemple :</b> tirage au sort d'un panel de citoyens pour avoir un éclairage de citoyens non spécialistes sur les priorités d'action du PCET</p>	<p>Renouvellement du cercle des participants, reconnaissance d'une compétence à prendre part à la discussion collective à tous les citoyens</p>	<p>Travail de conviction fort pour une participation effective (rapport des personnes tirées au sort et travail d'argumentation)</p>
<p><b>Un événement dédié</b></p> <p><b>Exemple :</b> Festival, soirée théâtrale, conférence-débat</p>	<p>Visibilité, moment fédérateur Permet de coupler une dimension festive et conviviale et un discours sur le fond</p>	<p>Nécessité de donner envie de venir</p>

Mais aussi : des défis comme les "Familles à énergie positive", des expériences ("ma semaine sans voiture", "des poules pour réduire les déchets", des réunions "tu perds watt" chez les habitants, etc).

## Quelques expériences des collectivités du Centre :

Dans le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, un spectacle interactif sur le climat, pour délier les langues, sensibiliser et donner envie d'agir aux enfants comme aux familles. [Présentation de Florence Busnot Richard]

*En savoir plus :* <https://drive.google.com/filed/0B5UUGuiq2zqKMWNNTmRxZHFUVk/view?pli=1>

Dans le Pays Loire Beauce, un Festival du Pays comme occasion de parler climat, de manière ludique... et productive [présentation de Camille Dubrulle]

*En savoir plus :* <https://drive.google.com/file/d/0B5UUGuiq2zqKMzVuZm1DQ2hIS2c/view?usp=sharing>

En 2013, la Région Centre a organisé une Journée citoyenne, dans le cadre du Débat National sur la Transition Energétique. Cette Journée a réuni un panel d'une centaine de citoyens non spécialistes et non militants pour s'informer, débattre et prioriser des actions à engager pour réussir la transition énergétique.

*En savoir plus :* <https://drive.google.com/file/d/0B5UUGuiq2zqKOXd0WU1EYlIjB1E/view?pli=1>

## En savoir plus

Site du GIEC grand public : <http://leclimatchange.fr/>

Site de l'ADEME : <http://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique-energie>

Site du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Ecologie :  
votre énergie pour la France : <http://www.votreenergiepourlafrance.fr/>

Les 10 fiches de la fondation Nicolas Hulot pour décrypter le changement climatique :  
[http://www.fondation-nicolas-hulot.org/sites/default/files/pdf/outils/fiches\\_defi\\_climatique.pdf](http://www.fondation-nicolas-hulot.org/sites/default/files/pdf/outils/fiches_defi_climatique.pdf)

Le kit pédagogique du Réseau Action Climat France : <http://www.rac-f.org/Kit-pedagogique-sur-les>



# ELABORER DES PROPOSITIONS THEMATIQUES

## Pourquoi ?

**Faire porter une ou plusieurs séances de la concertation sur l'élaboration de propositions vise à :**

- Enclencher une dynamique collective sur cette thématique
- Positionner la structure porteuse comme pilote ou animateur sur cette thématique
- Identifier et positionner des acteurs comme pilote ou partenaire sur certaines actions
- Identifier ou consolider des leviers d'action / anticiper les freins
- Engager immédiatement des actions gagnant-gagnant (consensus)

## Sur quoi ?

A priori tous les thèmes d'un plan Climat : Mobilité / Education / Déchets / Logement / Bâtiments / Energie (production, gestion et consommation, précarité)/ Consommation et production locale/ Urbanisme et aménagement / Economie locale/ Agriculture et sylviculture/ Tourisme...

Le choix du ou des thèmes à travailler avec les acteurs et les participants dépend du besoin de la structure porteuse de trouver des contributeurs sur cette thématique, et/ ou de l'appétit des participants.

Ne pas choisir des thèmes trop conflictuels (préférer alors une action de médiation) ou sous contrainte forte, ou encore sans levier d'action de la part de la structure porteuse du PCET.


## Quand ?

En phase "diagnostic" ou "élaboration du plan d'actions"

## Comment ?

En y consacrant au moins une réunion de 3 heures, dont 1 heure consacrée à cet exercice.

## ATELIERS DE PROPOSITIONS

 45 à 60 minutes  
(pour le temps participatif)

**Nombre de participants :**  
sans limite de nombre,  
répartition en sous-groupes

**Outils nécessaires :**  
un support en deux parties (tableau pour écrire les propositions + voter / fiche proposition)

[...]

L'animateur invite chaque sous-groupe à identifier des propositions concrètes pour répondre à un enjeu (par exemple, ici la précarité énergétique), d'abord individuellement puis à en développer une collectivement.

Pendant 3 minutes, chaque participant réfléchit seul à une proposition concrète et l'écrit sur un post-it.

Chaque participant présente sa proposition aux autres membres de son sous-groupe (compter 5 x 2 minutes pour un groupe de 5 personnes, soit 10 minutes).

Le rapporteur consigne les propositions dans le tableau récapitulatif.

*(cf schéma ci-contre)*

Chaque participant vote pour ses propositions préférées : pour cela il dispose de trois gommettes (5 minutes).

La proposition ayant remporté le plus de gommettes est développée par le groupe qui rédige une fiche proposition (compter 20 minutes).

*(voir un exemple de fiche - proposition page suivante)*

### **Une restitution est organisée :**

chaque rapporteur présente oralement en deux à trois minutes la proposition de son groupe.

### **La précarité énergétique : anticiper et agir**

- 1- Brainstorming (post-it individuel)
- 2- Mise en commun et vote (3 gommettes par personne)

<b>Vos propositions</b>	<b>Votes</b>

**NOTRE PROPOSITION D'ACTION :**

**POUR QUI ?** *Quels sont les publics visés en priorité...*

**POURQUOI ?** *Ce qui fait que cette action est nécessaire...*

**QUI FAIT QUOI ?** *Quels sont les acteurs ?  
Comment travaillent-ils ensemble ?*

**COMMENT CELA MARCHE CONCRETEMENT ?**

**PRECAUTIONS A PRENDRE** *Pour que cela fonctionne...*



**EN DEUX MOTS, EN DEUX MINUTES :** *si vous deviez présenter cette proposition oralement en 2 minutes pour convaincre de son intérêt, que diriez-vous ?*

## Rôle et posture de l'animateur

- Veiller à la clarté des consignes (notamment de vote)
- Veiller au respect du temps alloué aux différentes étapes

## Variante

Il est possible de rendre l'exercice encore davantage participatif et inclusif en faisant choisir les propositions à développer par l'ensemble du groupe.

Pour cela, chaque participant réfléchit à une proposition et la présente à l'ensemble du groupe. L'animateur prend note sur un tableau de la proposition (sur un paper board). Une fois toutes les propositions notées, les participants se lèvent et collent leurs gommettes sur le tableau unique. Seules les premières propositions sont travaillées (5 à 10 propositions), par des sous-groupes de volontaires, sur des fiches propositions.

Une fois développées par les sous-groupes, les fiches propositions peuvent à nouveau être lues en groupe entier et enrichies collectivement.

### Et après ? Comment continuer la concertation...

- En priorisant / regroupant les propositions
- En les enrichissant collectivement
- En créant des indicateurs de réussite pour chaque proposition
- En mettant en place des groupes de travail pour porter des actions



# DEVELOPPER UNE ARGUMENTATION CONTRADICTOIRE

## SUR UN SUJET CONFLICTUEL

### Pourquoi ?

**Pour creuser une question sensible sur laquelle les opinions sont polarisées, en évitant une cristallisation trop nette entre "pro" et "anti".**

### Quand ?

Quand dans une réunion, un sujet conflictuel émerge et suscite de la gêne, ou des réactions virulentes.

**Attention!** Cette technique est à manier avec prudence : elle peut virer à la caricature de positions ou cliver davantage encore les participants, si elle n'est pas suivie d'un temps de synthèse collective.

### Comment ?

Par le recours à la technique dite de l'avocat et du procureur.



#### TECHNIQUE AVOCAT ET PROCUREUR



30 à 45 minutes  
(pour le temps participatif)

#### Nombre de participants :

15 à 60, répartition en deux sous-groupes

#### Outils nécessaires :

deux paper board (un par groupe) et des marqueurs

L'animateur invite les participants à se répartir aléatoirement en deux groupes de taille équivalente.

Il attribue ensuite à chaque groupe une position à défendre sur un sujet clivant, quelles que soient les opinions réelles de chaque participant.

Un des groupes se réunit autour d'un paper board et liste les arguments en faveur d'une situation/ d'un projet (c'est le groupe "avocat").

L'autre groupe se réunit autour d'un paper board et liste les arguments en défaveur d'une situation/ d'un projet (c'est le groupe "procureur").

Après un premier brainstorming chaque groupe doit sélectionner les 5 arguments les plus convaincants (notamment en éliminant les procès d'intention ou jugements de valeur).

Cette phase dure entre 15 et 25 minutes. A la fin de cette phase, chaque groupe présente oralement ses 5 arguments à l'animateur et à l'autre groupe.

A l'issue de cette restitution du groupe "avocat" et du groupe "procureur", une cartographie des arguments est réalisée.

Après cette exposition des arguments, vient le **temps de la synthèse collective**, moment indispensable pour sortir d'une polarisation paralysant des opinions :

- Soit en priorisant avec l'ensemble du groupe les arguments convaincants (par vote par gommette par exemple)
- Soit en faisant débattre le groupe entier sur les conditions d'acceptabilité de tel argument, sur les manières de répondre aux besoins des porteurs des différents points de vue.

[...]

## Rôle et posture de l'animateur

- Veiller à la clarté des consignes, et prendre le temps de bien expliquer qu'il s'agit d'investiguer collectivement les points de vue en présence, indépendamment des opinions de chacun, notamment pour permettre à une opinion minoritaire de s'exprimer, sans être aussitôt réprimée, écrasée, par le groupe.
- Jouer le jeu : il écoute et consigne les arguments pro et anti.
- Modérer : il intervient lorsque les arguments sont en fait des jugements de valeur ou des procès d'intention, pour aider les participants à reformuler de manière constructive leurs arguments ou bien à laisser de côté les arguments insuffisamment fondés.
- Accompagner le temps de synthèse et de retour à un fonctionnement collectif et constructif du groupe

Et après ?  
Comment continuer  
la concertation...

- En prolongeant par de la médiation, si les controverses ou conflits sont indépassables en l'état
- En mettant en place des groupes de travail pluralistes sur les points sensibles.

## EXEMPLE DE PROGRAMMES

Les techniques de production collective présentées précédemment doivent être introduites et articulées entre elles. Afin que vous puissiez construire vous-même vos réunions participatives en combinant plusieurs temps participatifs, nous vous proposons deux exemples de déroulés de séance.

### EXEMPLE 1 :

#### Réunion de lancement de la concertation sur le PCET (phase diagnostic)

##### Qui ?

Parties prenantes et habitants du territoire, après un travail de mobilisation.

##### Quand ?

En soirée ou un samedi matin, sur trois heures.

##### Où ?

Dans une salle municipale, installée en ilots.

##### Comment ?

La réunion est animée par l'agent en charge de l'élaboration du PCET ou par un prestataire spécialisé. Elle commence après un temps d'accueil des participants, d'installation aux tables, éventuellement avec un café d'accueil.

[...]

Séquence et durée	Objectifs de la séquence	Modalités
<b>OUVERTURE</b> (25 minutes)	<p>Introduction de la séance par l'élú pilote / l'équipe projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pourquoi la collectivité se dote d'un PCET ? En quoi l'élaboration collective d'un PCET peut être l'occasion de construire ou de renforcer le projet de territoire, pour un territoire durable et innovant.</li> <li>■ Présentation des objectifs retenus pour le PCET et des modalités d'élaboration (y compris planning)</li> <li>■ Présentation des attentes envers la concertation : croiser nos regards, expériences et connaissance sur la situation du territoire face aux enjeux climat/ énergie</li> </ul> <p><i>Eventuellement, temps de questions / réponses avec la salle (prévoir 20 minutes de plus pour cela)</i></p>	Par exemple en format interview avec projection de quelques diapositives
<b>DIAGNOSTIC PARTICIPATIF</b> (1 heure)	Cf. les méthodes proposées dans la fiche "réaliser un diagnostic participatif"	
<b>PRESENTATION DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE</b> (30 minutes)	Présentation du diagnostic réalisé par les services	Prévoir une projection courte de diapositives, éventuellement compléter par un livret papier
<b>CROISEMENT DES REGARDS</b> (50 minutes)	Temps de réaction collectif des participants aux éléments communs ou différents du diagnostic technique	<p>Travail en sous-groupe, avec un support papier où les participants notent : les principales analyses partagées / ce qui manque / les points de désaccord ou de nuance/ les questions (25 minutes)</p> <p>Mise en commun par restitution orale des rapporteurs en plénière (25 minutes)</p>
<b>CONCLUSION</b> (15 minutes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Remerciements par les organisateurs des participants</li> <li>■ Annonce des étapes à venir et des réunions de concertation (exemple : atelier "notre territoire dans 30 ans" pour travailler une vision commune, ateliers thématiques après la phase de diagnostic).</li> </ul> <p>Eventuellement questionnaire individuel de satisfaction des participants et inscription pour les étapes à venir.</p>	

[...]

## EXEMPLE 2 :

### Atelier thématique

(phase construction du plan d'action)

#### Qui ?

Parties prenantes et / ou habitants du territoire, après un travail de mobilisation et éventuellement après un temps d'information et de sensibilisation sur les enjeux climat énergie et climat.

#### Quand ?

En soirée ou un samedi matin, sur trois heures

#### Où ?

Dans une salle municipale, installée en ilots.

#### Comment ?

La réunion est animée par l'agent en charge de l'élaboration du PCET ou par un prestataire spécialisé. Elle commence après un temps d'accueil des participants, d'installation aux tables, éventuellement avec un café d'accueil.

[...]

Séquence et durée	Objectifs de la séquence	Modalités
<b>OUVERTURE</b> (25 minutes)	<p>Introduction de la séance par l'élu pilote / l'équipe projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rappel des étapes précédentes d'élaboration du PCET</li> <li>■ Introduction de l'atelier thématique</li> </ul> <p>- Pourquoi ce thème d'action est important pour le PCET ? - Présentation de chiffres clés, des actions déjà existantes sur ce thème, de "fausses bonnes idées"</p> <p><i>Eventuellement, temps de questions / réponses avec la salle (prévoir 20 minutes de plus pour cela)</i></p>	Par exemple en format interview avec projection de quelques diapositives
<b>VISION PARTAGEE THEMATIQUE</b> (1 heure)	<p>Que voulons nous voir changer sur cette thématique, pour permettre la réalisation des objectifs climat / énergie ? Projetons nous en 2030...</p>	Cf. l'exercice de projection thématique dans la fiche "construire une vision collective du futur souhaitable"
<b>PAUSE</b> (5 minutes)		
<b>SYNTHESE A CHAUD</b> (15 minutes)	Synthèse de valeurs partagées à l'œuvre dans les projections thématiques et des points de divergence	Réalisation à chaud par l'animateur, à l'oral, avec prise de notes sur paper board
<b>ATELIER PROPOSITIONS</b> (1 heure)	Quelles actions concrètes pour rendre le futur souhaitable possible ?	Cf. méthode développée dans la fiche "élaborer des propositions collectives"
<b>CONCLUSION</b> (15 minutes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Remerciements par les organisateurs des participants</li> <li>■ Annonce des étapes à venir (autres ateliers thématiques, mise en place de groupe de travail).</li> </ul> <p>Eventuellement questionnaire individuel de satisfaction des participants et inscription pour les étapes à venir.</p>	

## ETAPE 4

# Focus sur les enjeux propres à chaque phase de l'élaboration du PCET

### PHASE 1

#### PREFIGURER LE PLAN CLIMAT

#### ENERGIE TERRITORIAL

#### *Enjeux de cette phase pour le PCET*

- S'approprier les enjeux relatifs à la question du changement climatique
- Organiser le pilotage du projet
- Appréhender les besoins des acteurs du territoire
- Organiser les phases suivantes, décider les processus de concertation
- Préparer la délibération de l'assemblée décidant l'engagement effectif dans l'élaboration du PCET

#### *Enjeux pour la concertation*

- Construire la stratégie de concertation (voir les étapes 1 à 3 de ce cahier)

### PHASE 2

#### DIAGNOSTIQUER ET MOBILISER

#### *Enjeux de cette phase pour le PCET*

- Mettre la question du changement climatique sur agenda
- Dégager les principales caractéristiques du territoire, au regard de l'énergie et du changement climatique
- Elaborer un diagnostic
- Avec un volet "atténuation" (analyse des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre)
- Avec un volet adaptation (identification des vulnérabilités du territoire)

[...]

### Enjeux pour la concertation

Définir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation différenciée par acteurs, avec des actions d'information et de sensibilisation.

**Sur le diagnostic : faire des choix sur les objectifs et modalités de concertation.**

- Opter pour la mise en discussion d'un diagnostic technique ou pour l'élaboration collective d'un diagnostic à partir du vécu et des connaissances des acteurs
- Coupler ou non sensibilisation et partage du diagnostic avec le grand public
- Prioriser ou non les enjeux climat - énergie avec les parties prenantes et les citoyens
- Mélanger ou non grand public et acteurs du territoire dans les temps de rencontre

**Rendre compte de ce que la concertation a produit et de la manière dont elle a impacté le diagnostic.**

*Et... construire la stratégie de concertation (voir les étapes 1 à 3 de ce cahier), si cela n'a pas été fait avant...*

### PHASE 3

#### CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS

### Enjeux de cette phase pour le PCET

- Faire émerger des propositions d'action
- Elaborer des scénarios et fiches actions

### Enjeux pour la concertation

**Placer le curseur en matière de co-construction du plan d'actions**

- Choix par les pilotes ou avec les participants des thèmes d'action prioritaire
- Recherche d'une confortation des thèmes ou des facteurs bloquants (consensus / dissensus)
- Mélanger ou non grand public et acteurs du territoire dans les temps de rencontre
- Rendre compte de ce que la concertation a produit et de la manière dont elle a impacté le plan d'actions

*Et... construire la stratégie de concertation (voir les étapes 1 à 3 de ce cahier), si cela n'a pas été fait avant...*



PHASE 4

METTRE EN ŒUVRE

**Enjeux de cette phase pour le PCET**

- Mettre en œuvre le PCET progressivement, en garantissant son niveau d'ambition et sa cohérence, et en élargissant si possible les acteurs contributeurs au plan climat

**Enjeux pour la concertation**

**Animer la mise en œuvre sur le territoire**

- Par des groupes de travail et temps de rencontre avec les acteurs mobilisés et en charge d'action
- En continuant à intéresser et intégrer de nouveaux acteurs
- En soutenant des éventuelles initiatives citoyennes de transition énergétique

**Continuer à informer / sensibiliser/ donner envie d'agir au grand public et à de nouveaux acteurs socio-économiques**

*Et... construire la stratégie de concertation (voir les étapes 1 à 3 de ce cahier), si cela n'a pas été fait avant...*

PHASE 5

SUIVRE ET EVALUER

**Enjeux de cette phase pour le PCET**

- Préparer la révision par un travail de veille et de suivi

**Enjeux pour la concertation**

**A anticiper dès la phase de préfiguration : organisation de la veille et du suivi avec les instances de gouvernance**

**Identifier les objets d'évaluation (actions ? objectifs globaux ? dynamique collective du Plan Climat) pour produire un référentiel d'évaluation partagé et faisable.**

## Pour en savoir plus sur les outils et méthodes :

“Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur”, Fondation Roi Baudoin, 2006.

[http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB\\_1600\\_MethodesParticipatives.pdf](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf)

“Démocratie participative, guide des outils pour agir”, Fondation Nicolas Hulot, 2013

[http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication\\_etat\\_deslieux\\_democratie\\_participative.pdf](http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication_etat_deslieux_democratie_participative.pdf)

## Pour en savoir plus sur des expériences et bonnes pratiques

**Exemple de communication concise sur le Plan Climat  
(Parc naturel Loire Anjou Touraine) :**

[http://planclimat.alkante.com/upload/gedit/12/file/Accueil/doc6pages\\_web.pdf](http://planclimat.alkante.com/upload/gedit/12/file/Accueil/doc6pages_web.pdf)

**L'expérience “Atelier Climat, Nantes Métropole” :**

[http://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Cahier-Connaiss-Sur-2\\_042012.pdf](http://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Cahier-Connaiss-Sur-2_042012.pdf)

**Un exemple de charte de la concertation :**

[http://www.paysvoironnais.com/fr/IMG/pdf/Charte\\_citoyen\\_BD4-2.pdf](http://www.paysvoironnais.com/fr/IMG/pdf/Charte_citoyen_BD4-2.pdf)

## Pour en savoir plus sur la concertation dans les PCET

**Recensement et évaluation de la concertation dans les Plans Climat Energie Territoriaux :**

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=86331&p1=00&p2=06&ref=17597>

